

DONS DE MÉMOIRE

Lecture anthropologique et sociale d'une psychothérapie interculturelle

Jean-Claude MÉTRAUX¹

Résumé

La psychothérapie d'un homme kurde, survivant de la torture et souffrant de douleurs résistantes à tout traitement, permettra d'explorer le concept anthropologique de don – don de paroles, don de mémoire –, et son utilisation potentielle dans le domaine de la psychothérapie. La dimension sociale de l'exclusion et sa nécessaire prise en compte dans l'analyse de la relation entre thérapeute et patient seront également étudiées. Une médiation, davantage sociale que culturelle, sera proposée.

Summary

The paper presents the psychotherapy of a Kurd, a man who had survived torture and who, despite all treatment, continued to suffer from persistent pain. It enables us to explore the anthropological concept of the gift, that of the word as a token of memory and its potential usefulness in psychotherapy. The social factor of exclusion is inevitably referred to in the relation between therapist and patient as it is analysed. Mediation in a more social than transcultural context is proposed.

Mots-clés

Don – Mémoire – Troubles somatoformes – Torture – Exclusion – Psychothérapie – Médiation culturelle – Douleur.

Key-words

Gift – Memory – Somatic forms of disturbance – Torture – Exclusion – Psychotherapy – Cultural mediation – Pain.

Il était tard lorsque K. arriva. Une neige épaisse couvrait le village. La colline était cachée par la brume et par la nuit, nul rayon de lumière n'indiquait le grand Château. K. resta longtemps sur le pont de bois qui menait de la grand-route au village, les yeux levés vers ces hauteurs qui semblaient vides.

Puis il alla chercher un gîte;...

Franz Kafka, *Le château*.

Je travaille dans une association, *Appartenances*, à Lausanne, entre autres vouée à la psychothérapie de

patients migrants (Métraux et Fleury, 1996). L'expérience m'a montré que le préfixe «ethno-» aujourd'hui en vogue (ethnopsychiatrie, ethnothérapie) ne devait pas servir à masquer une réalité sociale en soi plus résistante que la culture à l'interprétation. Ces deux faces, culturelle et sociale – auxquelles devraient aussi être ajoutées les dimensions plus strictement anthropologiques d'un côté, politiques de l'autre – ne sont toutefois pas inconciliables: la mémoire, individuelle et collective, leur sert de trait d'union. Et le lien, par lui-même, ne peut se passer de dons et contre-dons. L'aurions-nous oublié, la psychothérapie de K. nous rafraîchira la mémoire.

Le bras martyr

K., patient kurde de Turquie, s'était vu signifier un «besoin de psychothérapie» par un médecin généraliste impuissant à soigner son bras malade. Depuis un malheureux accident de travail, la chute d'une échelle et une fracture réduite dans les temps, son bras droit s'était pour ainsi dire retiré du monde pour démesurément enfler à la racine des pensées, sa douleur irradiant une vie devenue bègue. Comme dans de nombreuses situations similaires, le somaticien convaincu d'avoir brûlé toutes ses cartouches recourait en dernière instance au professionnel de la psyché. D'ordinaire, l'art de ce dernier révèle vite une nouvelle impuissance – du moins est-ce mon cas –, tant le corps blessé lui fait violence. Ici, le hasard des circonstances et la créativité du patient sortirent vainqueurs de ce bras de fer. Cette expérience à maints égards exceptionnelle mérite d'être contée: je pense qu'elle peut nous aider à jeter dans d'autres opportunités un sort à cette maudite impuissance que si facilement nous rejetons dans les marges des manuels..., marges qui amplifient l'écho de celles où notre société exile ses démons.

K. avait passé les deux dernières années de son séjour en Suisse à chercher le portail du «Château»:

¹ Pédopsychiatre, *Appartenances*, Lausanne (Suisse).

je décidai d'entrée de jeu de ne pas alimenter inutilement son espoir. Dès les minutes initiales, une fois les salutations traduites par l'interprète – arménienne de Turquie réfugiée vingt ans plus tôt sur nos terres –, j'affirme le plus clairement possible ma conviction en la réalité physique de sa souffrance et ma totale incompétence à soigner les maux du corps. « Je le sais pertinemment », me répond-il, « et ne suis d'ailleurs venu que pour obéir à mon médecin ». Et il ajoute: « Je n'ai jamais cru qu'un psychiatre pouvait guérir un bras fracturé. » Les cartes dès lors étaient posées – rappelons-nous que le héros de Kafka, arpenteur, s'était pris au piège des territoires supposés à mesurer d'un châtelain bien trop avare de ses secrets pour découvrir ses terres: il me restait approximativement une heure, le temps prévu de la consultation, pour tisser une alliance. « Parlons d'autre chose », lui dis-je, « nous verrons bien si nous avons quelque chose à nous dire. » Et je lui communique longuement ma connaissance fragmentaire des souffrances d'un peuple kurde meurtri par l'histoire. « D'ailleurs », conclus-je avec un regard vers l'interprète, « les Arméniens, quelques décennies plus tôt, ont déjà dû noyer dans leur mémoire l'enfer ottoman. »

K. acquiesce: « Vous avez raison. Je vais vous raconter. Mon frère aîné a été tué par des soldats turcs déguisés en islamistes. Moi-même, suspecté de complicité avec les militants, j'ai croupi plusieurs années en prison. Mais "croupi" n'est pas le mot exact: les gardiens me sortaient de temps à autre de ma cellule pour me jeter en pâture aux vautours. Les rapaces prenaient un malin plaisir à me torturer, puis abandonnaient à nouveau la charogne derrière les grilles: pour toute nourriture, des blessures purulentes dans une écuelle. »

Ainsi se poursuit la séance, témoignage d'une horreur que la plume orale du patient écrit dans la mémoire du thérapeute. Ses pages bientôt n'en peuvent supporter davantage. « Je vous remercie », lui dis-je, « je prendrai soigneusement soin du don d'histoire que vous m'avez fait. » Puis: « Mais à propos. Votre bras. A-t-il lui aussi dû subir les outrages des tortionnaires? » Et K. nous raconte, à l'interprète et à moi-même, un épisode subrepticement sorti du labyrinthe des souvenirs interdits: pendu par le même bras droit, il fut violenté jusqu'à en perdre connaissance, se réveillant plus tard avec comme seul témoin une grave luxation de l'épaule. Pari fou mais

décisif, je me hasarde: « Votre actuelle et persistante douleur ne crierait-elle pas cette insolente offense? » Un sourire éclaire son visage quadragénaire vieilli par l'infortune: « C'est intéressant. Je dois y réfléchir. » Et nous décidons d'un nouveau rendez-vous.

Noces et funérailles

K. reparti, Mme C. – l'interprète – m'avertit qu'elle connaissait déjà cet homme en tous points attachant. Elle était entre autres intervenue lors de consultations motivées par la surdité congénitale de sa fille et jugeait important de me faire part d'informations à ses yeux essentielles pour le futur travail psychothérapeutique. (J'acceptai immédiatement ce don d'expérience, convaincu de la pertinence de son jugement.) Lors de ces premières rencontres, elle avait en effet appris que K. « avait dû » se marier avec la veuve laissée par le frère aîné et accepter du même coup la garde de deux orphelins désormais jeunes adultes.

Lorsque K., deux semaines plus tard, revient nous voir, je ne peux bien entendu maintenir ces mots embrumés par le sceau du secret: leur ombre aurait très vite obscurci la lueur des précédentes confidences. Je lui communique donc le contenu de cette conversation: il confirme puis se lance dans une longue narration.

Ce frère avait très jeune endossé un rôle parental à l'égard de ses cadets. La mort précoce de leur père l'avait pour ainsi dire obligé à jouer ce rôle, dont il s'acquitta par ailleurs à merveille, forçant l'admiration de la mère et de la famille élargie. Il se maria et eut deux enfants: un garçon et une fille. Progressivement, il s'approcha aussi de la résistance kurde. Un jour, surpris avec un groupe de militants par des hommes armés, lui et ses pairs furent conduits dans le lit asséché d'une rivière. Prisonniers des berges, ils furent massacrés, leurs corps mutilés.

(Une résonance. Quelques jours avant la présente séance, les journaux occidentaux relataient la tuerie de Racak, ce village kosovar dont les habitants mâles presque tous périrent. Une polémique se déclencha autour des auteurs, les Serbes niant leur implication. La communauté internationale dépêcha une commission d'enquête, entre autres composée de médecins légistes. Le peuple kurde, lui, aurait-il été oublié par l'histoire?)

K. à cette époque n'avait que dix-huit ans. La mort de son aîné admiré l'affecta beaucoup. Quelle ne fut alors sa surprise lorsque ses oncles vinrent troubler son deuil par une proposition aux allures d'injonction: la veuve ne pouvant être abandonnée, ils avaient décidé que K. l'épouserait. Celui-ci, par respect aussi pour le frère martyr, remplit son devoir. Du jour au lendemain il se retrouvait avec une femme et deux enfants, alors âgés de trois et quatre ans: noces paraphées par de multiples signatures – culturelle², sociale, familiale, personnelle – irréductibles l'une à l'autre. K. raconte et rit.

(Nouvelle résonance. Un film récent du cinéaste ex-yougoslave Emir Kusturica, «Chat noir, chat blanc». Noces et funérailles se superposent en un flamboyant ballet tzigane. Une musique composée par Goran Bregovic et jouée par «L'orchestre des mariages et des enterrements» – sic – de magie inonde l'écran. Et les personnages inventent une fresque palpitante d'humour et de vie. K. me rappelle ces *acteurs*, ce peuple gitan lui aussi maltraité.)

K. lit sur mon visage les fils de mémoire que son rire enlace. Il ajoute sobrement: «Au début ce fut difficile. Tant pour ma femme que pour moi. Son premier mari, mon frère, vivait toujours entre nous. Mais nous nous sommes habitués. Aujourd'hui, nous sommes un véritable couple.»

L'heure avait filé ses minutes sur les aiguilles du récit. Il est déjà temps de nous quitter. Je partage avec lui les résonances tissées sur le métier de mes pensées, puis le remercie pour l'impressionnant don de mémoire dont il m'avait gratifié.

Il m'informe qu'il souhaitait revenir.

Son bras, lui, était demeuré muet.

Mort et fertilité

«La dernière fois, je n'ai fait qu'effleurer mon encyclopédie des morts», commence K. l'entretien suivant à peine assis sur sa chaise.

Il évoque alors un autre frère, lui aussi assassiné, mais dans des circonstances bien différentes, restées en partie mystérieuses. A l'orée de ses huit ans, une balle avait brutalement arrêté sa course enfantine. Le fils du chef du village, un jeune homme que le sort avait affublé d'une maladie mentale, tenait l'arme de ce crime stupide. Et bien sûr le patron du lieu ne voulut entendre justice. Pire: la famille de K. se vit obligée de fuir. Exil intérieur.

Il enchaîne avec son père. Celui-ci ne se remit jamais de la perte du jeune fils. Sa santé vite déclina. Malade, il refusa des soins. Son décès abandonna mère et enfants sur les routes d'un improbable asile.

Ils n'étaient cependant pas les seuls Kurdes à traîner sur les routes une origine maltraitée. A cette époque, la liste des villages brûlés par l'armée s'allongeait de jour en jour. (Qui en racontera la mémoire?) Un oncle, lui aussi contraint au déplacement, eut une idée géniale. Il se souvint du «lac», vallon perdu entre les montagnes où les anciens emmenaient paître le bétail pendant les mois d'été. L'hiver, les pluies y creusaient un plan d'eau que les chaleurs estivales asséchaient. La terre alors gorgée d'humidité peignait des pâturages quand le reste de la région se couvrait d'un aride linceul. Miracle de la fertilité. Une longue marche conduisit soixante familles dans ce havre éloigné de la civilisation. Ils y construisirent des maisons, cultivèrent des légumes qu'ils pouvaient vendre cher aux ères de sécheresse. Quelques années de prospérité illuminèrent dès lors leur devenir.

Ce conte à peine ébauché, les souvenirs se pressent sur les lèvres de K.: un arbre merveilleux aux accents de légende, l'architecture originale des demeures, les fruits gonflés de jus vendus à l'étal des marchés, un élan de pionniers. Flux de paroles intarissable. K. vécut là-bas la fin de son enfance et son adolescence.

Une légère expression de tristesse vient soudain déchirer la joie de l'instant: «La mort de mon frère aîné rompit brutalement le charme de ces années. L'armée turque, encore une fois, nous obligea à fuir. Ils détruisirent tout: les champs, les maisons. Je pense qu'aujourd'hui il n'en reste rien.»

Je le corrige: «Mais si, votre souvenir que votre récit écrit sur ces murs. Et pas n'importe quel souvenir, celui d'une fertilité que les morts de votre enfance ne sont pas parvenus à assécher, celui d'une fertilité que vous portez en vous.»

² Cette coutume, appelée «lévirat», a été étudiée par R. Bastide (article «Polygame» de l'Encyclopédie Universalis, 1998). Elle a été signalée parmi les Assyriens, dans l'antique Babylone, possibles ancêtres des Kurdes.

L'interprète me demande alors l'autorisation d'une association personnelle: plusieurs années auparavant, elle avait aussi servi de traductrice lors d'un entretien de K. et sa femme chez un médecin où les avait conduit un problème d'infertilité surgi après la naissance de leur fille sourde – ils souhaitaient en effet un deuxième enfant commun, «par souci d'équilibre avec la progéniture née du frère aîné»; et maintenant elle associe cet épisode à la fertilité que je venais d'évoquer. Considérant une telle intervention utile pour la suite du travail thérapeutique, je la lui autorise. Et K., ensuite, de conclure: «Et ce second enfant, finalement, nous l'avons eu!»

L'heure encore une fois s'était écoulée sans que du bras il ne fût mention.

Prison. Torture. Exil

K. introduit lui-même la rencontre suivante: «La première fois, vous avez fait un lien entre mon bras meurtri et la torture subie. Peut-être avez-vous raison, même si jusqu'à mon accident près de dix ans s'étaient écoulés. Mais à quoi cela me servirait-il de le savoir? Mon corps n'a pas cessé depuis de hurler sa douleur.» Comme tout au long de nos précédents entretiens, une écharpe invisible semble ceindre le membre martyr, le maintenant en équerre collé à son torse. Je lui en fais la remarque sans attendre de réponse; puis, jugeant le moment propice et l'alliance entre nous suffisamment solide, lui demande des précisions sur son odyssée carcérale.

Il n'avait jamais été à proprement parler un militant de la cause kurde, encore moins un combattant. Le soir, dans les bistrots, il se contentait de causer avec ses innombrables compagnons d'infortune. De temps à autre, une personne plus engagée rejoignait leur conversation. Il sentait bien sûr le sang kurde palpiter dans ses veines, mais plus pour les gouttes – lourd tribut – versées par sa famille que pour une quelconque affinité idéologique avec un PKK récemment rappelé au souvenir de l'Occident par les tribulations échouées d'Ocalan. Y inventant de toutes pièces des lieux de conspiration, les protecteurs de la Turquie moderne, état mono-ethnique saupoudré de laïcité, lancèrent des repréailles sur les lieux présumés du complot. Et K. se retrouva jeté dans une cel-

lule, la torture comme seule «camarade». Les mois passèrent; les torsions répétées du bras martyr imprimèrent la douleur dans chaque fibre de ses muscles. Finalement libéré par défaut de preuve, il choisit l'exil pour patrie.

Parvenu en Suisse, à quoi s'accrocher? Il imagina les enfants – mais le handicap d'une première née et les affres d'une infertilité imprévue tempérèrent ses rêves. Il imagina des compatriotes – mais le partage des horreurs vécues ravivait la souffrance, sans même parler de la lucarne vers un futur moins ingrat qui chaque jour se rétrécissait davantage. Il imagina le travail – mais une échelle maudite le cloua au sol. Que faire? L'interrogation avait franchi les frontières de l'exil.

«Avant la présente discussion, je n'avais jamais conté toutes ces misères à un "étranger"» et il ponctue son monologue d'un soupir.

Une fois encore, j'exprime ma reconnaissance pour cet impressionnant don de mémoire. Et j'ajoute: «Je comprends. Jusqu'ici, l'immobilité de votre bras droit est demeurée la seule mémoire des outrages subis. Et s'il s'était remis plus vite à décliner le quotidien, qui assure que cette mémoire ne se serait envolée? Pour l'heure, il vaut mieux rester malade.» Puis lui propose un autre rendez-vous. Qu'il accepte.

Langue et mémoire

Malgré ses neuf ans passés en Romandie, K. n'articule que de rares mots de français. Il était resté en terre étrangère. Sans interprète, d'ailleurs, tout entretien eût été impossible. Nous en sommes venus, assez logiquement, au thème de la langue: «J'aimerais apprendre le français. Connaissez-vous un lieu où les cours ne coûtent pas trop cher?» Ainsi débute l'entretien suivant.

En réponse à sa question, je lui signale le centre de loisirs attaché à un syndicat, offrant des leçons à un prix symbolique: «Cette semaine, je m'y rendrai.» (De fait il ne se dérobera point à ses promesses et, quelques mois plus tard, l'interprète deviendra presque superflue.)

Profitant de l'ouverture ainsi permise, je passe de l'oral à l'écrit. Voici la transcription du dialogue qui suivit:

Thérapeute: «A propos, vous arrive-t-il d'écrire?»

K.: «Rarement.»

Th.: «...?»

K.: «Des listes de commissions, lorsque ma femme me demande d'aller faire les courses au supermarché.»

Th.: «Vous êtes droitier ou gaucher?»

K.: «Droitier.»

Th.: «Mais alors votre bras?»

K.: «Pour pareilles tâches, il ne me fait pas souffrir.»

Th.: «Avez-vous déjà songé à rédiger vos mémoires? Vous avez tant de choses à dire.»

K.: «Non. Mais je pourrais essayer.»

Th.: «Je vous y encourage. Votre mémoire est précieuse. J'ai tant appris durant nos rencontres.»

K. reviendra un mois plus tard, sa mémoire manuscrite sous le bras: un épais cahier usé jusqu'à la trame par les mots apposés. L'interprète me le traduira: son récit, séance après séance, immortalisé par l'encre.

Son bras, du même coup, n'avait plus besoin d'écharpe: ce jour-ci, pour la première fois, il se mouvait librement, ponctuant ses phrases de gestes explicites. Sa mémoire avait découvert un autre territoire: les pages blanches du cahier. Et son membre parchemin devint crayon. La thérapie, semblait-il, avait atteint son but. Même si les travaux de force, autrefois son lot, paraissaient s'être à jamais dérobés d'articulations mues par le seul souvenir. Au grand dam peut-être de l'Assurance-Invalidité, le manœuvre devenait écrivain. Auteur de Mémoires.

Le processus, dès lors, suivra son cours. Quelques semaines plus tard, à l'approche de l'été – le temps des pâturages –, K. parlera de «vacances», de «retour» faudrait-il dire. Retour aux sources. Sa femme et ses enfants, nous annoncera-t-il, retourneraient après une décennie d'absence sur les lieux de la tragédie. Si aucun indice ne venait lacérer l'horizon, il en ferait de même l'année suivante. Mémoire enfin accessible, dans l'espace aussi.

Enfin, la cerise sur le gâteau. De noces, devrais-je ajouter. K. et sa femme, nous informera-t-il, unis jusqu'alors par le seul mariage coutumier conçu par leurs familles au décès du frère adulé, avaient décidé de confirmer leur lien par une cérémonie civile, officielle. Une nouvelle histoire se préparait.

Paroles-dons

Cette psychothérapie renvoyait au soignant sa propre image. Qui était-il? Quelle vertu dissimulait-il sous son habit? Car si tel fut en l'espèce son rôle public, constatons d'emblée qu'il en nia d'entrée la pertinence dans la privacité dévolue au cabinet de consultation. «Je ne vous guérirai pas, n'en ai surtout pas la prétention», déclarai-je dès l'ouverture, «mais peut-être avons-nous quelque chose à nous dire.» D'où la question quant au statut de ce dire.

La réponse se lit entre les lignes des précédents paragraphes: la parole comme confiance, d'abord don et mémoire, *don de mémoire*. Ou plutôt *dons de mémoires*: dons pluriels, mémoires plurielles. Don de noces et funérailles, mémoire d'histoire et culture; don d'impuissance et infertilité, mémoire de violence et fertilité; don d'une vie lacérée de cris, mémoire d'un vécu noyé de larmes.

Il paraît étrange que la psychothérapie, discipline anthropologique par essence, ait si peu prêté attention au don, découverte peut-être la plus précieuse de cette science. Et pourtant, en dernier ressort, rien qui nous surprenne. Le psychanalyste et son client, pour ne prendre qu'un exemple, partagent le même cadre de référence, habitent, pourrait-on dire, la même maison: don d'argent et d'associations alors s'équilibrent sur la balance des échanges avec leurs symétriques contre-dons: neutralité bienveillante et interprétations. Rien de tel cependant avec le patient venu d'ailleurs, brûlé au fer rouge du sceau de l'exclusion: la monnaie sans cesse lui file entre les doigts quand la neutralité, pour lui, s'apparente à l'arme des puissants; les associations libres blessent sa fragilité lorsque les interprétations réveillent sa «paranoïa». Le don, dès lors, mérite paroles, reconnaissance; et se rappelle à notre bon souvenir.

Mais dans cette occultation du don, les psychothérapeutes peuvent arguer de nombreuses circonstances atténuantes. La principale réside dans l'anthropologie même qui, à l'exception de quelques notes en bas de page³, n'a jamais réellement considéré la parole comme un objet échangé, digne d'être étudié sous cet angle. Or, mon expérience psychothérapeutique avec les migrants souffrant d'exclusion m'a permis de

³ Ainsi Godelier dans l'ouvrage dont il sera plus loin question.

supposer l'ampleur des bénéfices qu'une telle analyse pourrait receler. Je me contenterai ici de quelques prémisses, l'essentiel du travail restant à faire.

Mauss (1925), l'incontournable précurseur des théories sur le don, signalait l'existence de trois moments en tout échange: l'acte de donner, l'acte de recevoir, l'acte de donner en échange (le contre-don). Lorsque l'on substitue le mot à l'objet concret, force est de constater que le recevoir devient complexité, perplexité parfois. Si je peux refuser un présent de manière ostentatoire, le refus d'une confiance ne s'exprime jamais aussi clairement. (A moins de se boucher ostensiblement les oreilles, ce que ne fait personne à part le singe qui ne veut pas entendre.) L'écoute, en elle-même, est difficilement vérifiable, d'où d'ailleurs la surabondance de ces phrases banales, du genre: «As-tu entendu ce que je t'ai dit?». En fait, la confiance en une écoute nécessite la certitude en un *a priori* d'écoute, ou alors a besoin d'une confirmation orale. Ce que le thérapeute souvent oublie: pensant, à tort, que le patient sait venir pour être écouté, il ne confirme pas d'habitude qu'il a entendu. Ce silence, légitime lorsque les deux protagonistes savent ce que chacun attend de l'autre et *donnera* à l'autre, se mue en infinie source de quiproquos lorsque le psychologue ou le psychiatre est d'abord identifié à son label socioculturel de dominant ou d'excluant avant d'être conçu comme soignant (Métraux, 1997). Et ainsi advient-il avec les êtres bien malgré nous en dehors des marges.

Une telle omission ne serait peut-être pas si grave si le soignant, imbu de son savoir, n'oubliait le don initial pour se consacrer tout entier à disséquer les virgules du contre-don promu offrande gracieusement léguée au souffrant. Ainsi, la majorité de nos textes traitent-ils de nos interventions, de nos interprétations, de nos paroles et de nos silences conçus comme soin, comme aide. Pareille annulation du don inaugural place les partenaires de l'échange en position antagoniste. Malgré les intentions formulées. En reprenant le langage anthropologique, nous devenons – sans d'ailleurs en avoir vraiment conscience – les adeptes d'un *potlatch*⁴ où, à

force de donner, nous endettons pour l'éternité les exclus atterris par hasard sur notre fauteuil ou notre divan, avec en prime – bien nous en prend! – un gain substantiel en monnaie de pouvoir (Sahlins, 1976; Métraux, 1999). L'alliance par contre en prend un sacré coup. D'où tant de ruptures intempestives.

Or, que nous enseignent les lectures anthropologiques? Que l'alliance nécessite un équilibre entre don et contre-don; en quantité certes, mais en qualité surtout. Godelier (1996) signale ainsi que les objets peuvent avoir trois valeurs fondamentalement distinctes: a) être «monnaie» d'abord, soit objet aliénable sur lequel son détenteur a droit de propriété et d'usage, susceptible dès lors de voyager partout et dans tous les sens; exemple paradigmatique, les paroles échangées avec l'employée à la caisse d'un supermarché; b) être couverts d'une couche de «préciosité», portant en eux où qu'ils soient la marque du donateur: si leur usage demeure libre, leur propriétaire restera pour toujours leur créateur; ainsi des confidences ou une souffrance avouée que l'on ne colportera pas sur la place publique sous peine d'en trahir l'auteur; c) les objets «sacrés» que l'individu, la famille ou la communauté s'efforcera de garder pour soi de peur de voir son identité mutilée: une aura de secret nous en interdit l'accès. Selon cette classification, les récits de malheurs, les aveux d'émotions, la divulgation d'informations sur sa famille ou culture d'origine constituent tous des objets précieux, des dons précieux: ils méritent tous un contre-don tout aussi précieux, admis comme tel par le récipiendaire; ils impliquent tous la nécessité d'une déclaration par laquelle le donataire – ici le thérapeute – clairement assure au donateur – ici le patient – qu'ils ne seront volés ou ailleurs colportés. Plus même, le si fréquent silence sur outrages et torture, pendant un temps du moins, devrait à mon sens se lire comme le témoignage résolu d'un refus légitime à se défaire de paroles sacrées: comme si l'indicible s'était incrusté au cœur d'une identité défaite, s'y était même substitué. Autant dire que le premier aveu nécessite alors une confiance à toute épreuve, la conviction intime que ce «sacré» soudainement devenu «précieux» ne sera blasphémé.

Lorsque les protagonistes se situent socialement de part et d'autre de la barrière de l'exclusion, la réaffirmation du secret professionnel ne suffit pas. Car le soignant, avant d'être regardé comme professionnel, est d'abord vu comme un potentiel excluant, pair de

⁴ Ce terme, issu d'abord des travaux des ethnologues auprès de certaines communautés indiennes d'Amérique du Nord, décrit un échange où une surabondance de dons empêche tout contre-don équivalent, soit toute réciprocité: le donateur devient dès lors détenteur d'un pouvoir infini et incontestable.

ses compatriotes de même couleur de peau et de même statut social.

Témoins de notre méprise avec les K. et autres exclus du Château:

- nous faisons généralement comme si le don de paroles précieuses allait de soi dans le cabinet du psychothérapeute, oubliant la peur des exclus que l'on ne leur vole ces dernières richesses; s'en suivent méfiance et silence;
- nous tendons à dévaluer la valeur de l'objet reçu, en nous abstenant par exemple de quittancer la réalité – la préciosité – d'une souffrance physique avouée, en la mettant en doute de surcroît par une tendance à la psychologiser ou la psychiatriser; d'où la crainte renforcée d'un rapt.

Bref, l'exclusion sociale du patient – qu'il soit migrant ou non, ici peu importe – oblige à reconnaître le don de ses paroles, à les évaluer de plus à leur juste valeur. Cet acte social devient alors de fait le premier acte thérapeutique.

Ainsi fut-il dans la thérapie narrée de K.. Je ne cessai de verbaliser le don de mémoire que cet homme maltraité gracieusement m'offrait. Je le reconnus, dans les deux sens du terme: l'identifiai d'abord, exprimai ma reconnaissance pour cette offrande ensuite. L'acte de recevoir (référence à Mauss, 1925) avait trouvé les mots pour le dire.

Demeure encore l'énigme du contre-don. Quel fut-il en l'espèce? Je persiste à croire, m'appuyant entre autres sur les travaux d'Amati (1989) et de Viñar (1989), que mon engagement du côté du patient, contre l'injustice («les Arméniens, quelques décennies plus tôt, ont déjà dû noyer dans leur mémoire l'enfer ottoman»⁵), signifiait de manière explicite le moteur intime de mon action et, par là même, se parait de «précieux». Échange égal au pays de l'échange inégal.

La dimension communautaire

Analyser les paroles échangées en thérapie sous l'angle du don permet en outre de réintroduire la

dimension communautaire dans une interaction généralement conçue comme un lien entre deux individus seuls. Dans son «Essai sur le don» (1925), Mauss avait introduit le concept de «prestations totales»: certains objets échangés sont et demeurent à jamais une propriété sociale et leur don engage le clan entier du donateur comme celui du donataire: ainsi en est-il, dans l'exemple de K., des informations divulguées quant à son histoire familiale – qui engage toute sa famille –, de celles dévoilant la culture de son peuple meurtri – qui engagent toute sa communauté d'origine – ou de son récit des outrages subis – qui engage, qu'on le veuille ou non, l'entière communauté des victimes. Nier cette dimension communautaire aurait placé K. dans la position de traître vis-à-vis de son groupe.

Quant à mes propres paroles, lues sous la lunette des «prestations totales», elles engageaient elles aussi ma communauté entière, non pas celle de mes collègues, mais celle de mon appartenance socioculturelle: d'où d'ailleurs leur vertu «sociothérapeutique» illustrée dans le cas de K. par l'apprentissage aussi tardif que rapide du français. Réciproquement, *elles m'engageaient vis-à-vis de ma communauté*: j'assumais, par leur simple expiration, un rôle futur de gardien de la mémoire, animé par le devoir de rappeler aux siens les tourments des peuples d'ailleurs. Préliminaire nécessaire à toute thérapie des vilipendés de l'éthique, nous devons assurer le bon usage des informations délivrées. Auquel, je l'espère, contribuera cet article. Psychothérapeutes: grande est notre responsabilité sociale!

Le don communautaire de K., prestation totale, était multiple:

- *don de culture* qui enrichit la connaissance des inclus dont je fais partie – sans reconnaissance explicite de cette dimension sociale, le mariage avec la veuve d'un frère aîné demeurerait curiosité ethnologique soumise, passive, à l'ethnokleptomanie de «scientifiques» en mal de «matières» –;
- *don de ressources sacrées* – l'eau tombée de la terre, ce lac miraculeux, ne se délivre qu'au rythme avaro d'une langue réticente à s'en voir dérober l'or –;
- *don de mémoire et de souffrance* – affirmé et réaffirmé par les victimes des camps de concentration, Primo Levi (1989, pp. 170-171) et Jorge

⁵ Cf supra.

Semprun (1994) en tête, le dire de la Shoah a besoin d'une oreille.

Chacun de ces dons, tout autant, mérite bon usage.

Contrairement à certains *a priori* partage et confiance ne vont pas de soi. La dimension sociale ou communautaire ne saurait être bannie de nos alcôves thérapeutiques.

J'en reviens à mes interventions: conçues comme contre-dons des choyés aux damnés de la terre, elles rendaient envisageable une alliance entre châtelains et arpenteurs. Telle était certainement leur vertu thérapeutique première.

Conclusion intermédiaire: toute «ethnothérapie» qui par préméditation ou négligence sacrifie le don sur l'autel des sciences inutiles reste art de cambrioleur et renvoie l'interculturalité aux calendes grecques. Tobie Nathan mérite au moins une telle lecture critique⁶. Conséquence logique: mon évocation d'une psychothérapie interculturelle dans le sous-titre.

Médiation culturelle ou sociale ?

Dans la psychothérapie de K. intervenait un tiers: l'interprète. Si notre profession, dans la francophonie tout au moins, rechigne encore à admettre sa nécessaire présence, nous ne pouvons éluder les questions déjà posées par d'autres quant à son rôle: se cantonne-t-il dans la position de rival du thérapeute dans le travail de l'«interprétation» ou affirme-t-il au contraire une fonction complémentaire usuellement rendue par le terme malheureusement trop imprécis de «médiation»? Le deuxième terme de l'alternative jouit aujourd'hui de la faveur des auteurs (Weiss et Stuker, 1998). Mais de quelle médiation au juste s'agit-il? Culturelle et/ou sociale?

Trois observations préliminaires, tautologiques en fait: une psychothérapie dans la langue d'origine, à supposer qu'elle soit toujours possible, bannit l'interculturalité et la dimension communautaire des dons

échangés (pratiquement, l'accès de K. au français en aurait été probablement retardé); l'absence d'interprète entre deux personnes de langue maternelle distincte implique et même renforce un déséquilibre entre dons et contre-dons de parole (et l'on en revient à la métaphore kafkaïenne du Château inaccessible); un accès équitable aux soins, pour les hommes et femmes ne maîtrisant pas encore la langue de l'exil, exige qu'on le veuille ou non la collaboration d'interprètes.

Comment conceptualiser alors le rôle de Mme C., intruse bienvenue, dans la thérapie de K.? En me rapportant des éléments, paroles aussi, apparus en mon absence et utiles pour ma tâche, elle s'affirmait résolument comme membre à part entière, et à mes côtés, d'une communauté thérapeutique; en affirmant ses multiples origines – à une minorité elle aussi maltraitée par l'état turc, à une communauté langagière, à une histoire d'exilés et un statut de réfugiés –, elle traçait les contours d'appartenances que le patient partageait. Bref, elle se plaçait des deux côtés à la fois, manifestant une identité multiple. Et le sens même de sa médiation résidait en cette double appartenance⁷, appartenances qui se distinguent davantage par leurs positions respectives dans l'univers social que par la culture.

Si l'on reste à la stricte dimension de l'échange, échange de paroles-dons, l'interprète avait la fonction de convoyeur, convoyeur de dons et contre-dons, à la fois donateur et donataire. Une réflexion plus approfondie à ce sujet, qui pourrait par exemple s'appuyer sur les travaux anthropologiques réalisés sur le *cercle du kula*⁸, dépasserait le cadre de cet article. Je me contenterai d'une seule remarque: dans la mesure où une traduction absolument littérale apparaît résolument impossible (Sluzki, 1984; Weiss et Stuker, 1998), ne serait-ce que pour des

⁷ Voir Métraux et Alvir (1995).

⁸ Le *kula*, décrit par Mauss (1925) puis encore analysé par de nombreux auteurs (cf. entre autres Godelier, 1996) associe dans un commerce intertribal et intratribal un grand nombre de sociétés des îles du nord-est de la Nouvelle-Guinée. Le principe en est relativement simple: des bracelets circulent d'ouest en est et des colliers d'est en ouest, à l'instar des deux langues qui dans une consultation avec interprète circulent toujours dans la même direction. Aux deux bouts de la chaîne, un donateur et un donataire; quant aux intermédiaires, tel l'interprète, ils sont à la fois donateurs et donataires.

⁶ Une telle lecture a entre autres été le fait de Zerdalia Dahoun (1998).

impératifs linguistiques, l'interprète vole à chaque tour quelques paroles, ou tout au moins une portion de leur sens; et si aucun don compensatoire, aucune parole propre, ne lui est autorisé – telles les initiatives que j'ai cautionnées dans la psychothérapie de K. – il s'endetterait progressivement tant vis-à-vis du thérapeute que du patient. Avec pour conséquences le besoin d'en faire trop et un *burn-out* naturel.

Si l'approfondissement théorique de ces premières hypothèses reste sans aucun doute à faire, il apparaît déjà cependant que le rôle de l'interprète dans les échanges de paroles-dons est essentiel. A la fois donateur et donataire dans un processus qui si souvent tend au *potlatch*, ce rôle s'affirme d'abord résolument *social*.

Dans le cas précis, une conjoncture particulière – une interprète arménienne pour un patient kurde – a renforcé cette prééminence du social sur le culturel. Sans dommage apparent.

Douleur-mémoire, paroles-mémoires

Avant son don au psychothérapeute, la parole se fige en mots dans une mémoire enfouis. Avant d'être mots, la mémoire reste collée au corps, s'exprimant par une douleur aux cris eux-mêmes étouffés. Ainsi peut-on comprendre chez K. la soudaine libération de sa douleur par une fracture cubitale plusieurs années après la torture. Bien entendu la souffrance insoutenable de cette inhumaine expérience n'allait pas s'éteindre avec la réduction de la fracture. D'où sa perpétuation de solstice en équinoxe, sa résistance aux analgésiques, son intolérance si fréquente aux soins psychiatriques. Et parmi nos confrères, une impuissance que traduit à merveille une nosographie balbutiante. Rappelons-nous le dit « syndrome trans-alpin » et la plus récente « sinistrose »: de telles appellations ne trahissent-elles pas aussi une escroquerie de paroles précieuses, sacrées même parfois, passibles – qui sait? – du couperet d'une loi anti-raciste?

La douleur-mémoire exprimée par le patient a l'intensité d'une expérience intraduisible en mots. L'interprétation du thérapeute, le contre-don, doit alors pouvoir désigner par des paroles la fracture

indélébile que cette expérience a infligée à sa vie. Ainsi seulement peut-on espérer la lente transformation de la douleur-mémoire en paroles-mémoires. Encore faut-il que le thérapeute *reçoive* la douleur physique du patient, l'*entende*, ne la déprécie point par une réduction au psychique. Encore faut-il qu'il entende l'inhumanité, l'injustice, la torture (Amati, 1989; Viñar, 1989) – or, rien n'est plus difficile: Semprun (1999) remarquait que dix à vingt ans furent nécessaires pour que des oreilles entendent les survivants des camps de concentration, et rien ne permet d'affirmer que les psychologues et psychiatres soient plus lestes que les autres. Encore faut-il qu'il entende le silence compagnon de la longue et nécessaire convalescence au sortir de l'horreur (Métraux, 1997). Encore faut-il que le patient se soit extirpé de cette phase et puisse dès lors recevoir les paroles du soignant, cette interprétation à valeur de contre-don. Ainsi en fut-il pour K.

Je signalais au début, et chacun en conviendra je pense, qu'un tel déroulement heureux, et surtout si rapide, n'est dans pareils cas pas très fréquent. Une alliance thérapeutique, que seul peut construire un échange équilibré entre dons et contre-dons associé à l'affirmation claire d'une solidarité dans un combat millénaire contre l'injustice, est déjà un préalable nécessaire (abandonnons, que diable!, notre *potlatch* coutumier); et si rarement une seule séance suffit, n'oublions pas toutefois qu'à défaut celle-ci risque très souvent d'être la dernière. Ensuite, il y a nécessité d'une interprétation qui puisse traduire une biographie; et si le flair ou la chance s'en mêle, il faut également avouer que rares sont les situations où l'événement traumatique qui crie sa douleur a des contours aussi précis qu'ici; par exemple, chez les travailleurs immigrés de Suisse et d'ailleurs, il s'agit plutôt d'une longue litanie de souffrances endurées sur les allées du chantier par un corps que la tête, à tort, croit indestructible. Et puis, rappelons-le, il faut encore que cette interprétation soit reçue; que le patient croie en ses chances; que le psychothérapeute ne néglige point ses ressources, se convainque d'un terrain fertile, superbement imagé chez K. par la métaphore du « lac ».

Mais jamais, doit-on s'y résigner ou simplement en prendre acte, la remise en mots d'une expérience déchirante – ici la torture – ne pourra à elle seule anesthésier la douleur. Encore faudra-t-il, en tout cas,

la reconnaissance sociale de l'innommable⁹. D'ici là le bras de K. demeurera à jamais blessé, inapte aux travaux de force. Ce qui n'empêche pas le même bras de redevenir acteur, acteur de mémoires, acteur d'écriture. Ce qui n'empêche pas le futur de s'arracher à la fange du passé: ainsi la belle poésie d'un second mariage avec la même fiancée, ainsi l'apprentissage subit de la langue française.

Et les K., exclus du Château, peut-être de s'emparer des clefs du royaume.

⁹ Lire entres autres: Académie Universelle des Cultures, *Pourquoi se souvenir?* (1999), et en particulier les conclusions de Jorge Semprun et d'Elie Wiesel.

Bibliographie

- ACADÉMIE UNIVERSELLE DES CULTURES (1999): *Pourquoi se souvenir?* Paris, Grasset.
- AMATI S. (1989): Récupérer la honte, in: Puget, J. et coll.: *Violence d'Etat et psychanalyse*. Paris, Dunod, pp. 105-121.
- DAHOUN Z. (1998): L'entre deux, une métaphore pour penser la différence culturelle, in: Kaës, R. (éd.): *Différence culturelle et souffrances de l'identité*. Paris, Dunod, pp. 209-242.
- GODELIER M. (1996): *L'énigme du don*. Paris, Fayard.
- LEVI P. (1989): *Les naufragés et les rescapés*. Paris, Gallimard.
- MAUSS M. (1925): Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques. *L'Année sociologique*, nouvelle série, 1.
- MÉTRAUX J.-C. (1997): L'exclusion exclue. Le réseau de soins psychiques a-t-il besoin d'un psychiatre? *Médecine & Hygiène*, 55: 622-626.
- MÉTRAUX J.-C. (1997): Aux temps de la survie, le droit au silence. *Rev. Méd. Suisse Rom.*, 117/5: 419-424.
- MÉTRAUX J.-C. (1999): *Le don au secours des appartenances plurielles*. Colloque de Cluse, Neuchâtel, à paraître.
- MÉTRAUX J.-C., ALVIR S. (1995) L'interprète: traducteur, médiateur culturel ou co-thérapeute. *Interdialogos*, Neuchâtel, (2), pp. 22-26.
- MÉTRAUX J.-C., FLEURY F. (1996): Promouvoir la santé dans diverses communautés migrantes en Suisse. *Forum Mondial de la Santé*, 17/3: 249-252.
- SAHLINS M. (1976): *Age de pierre, âge d'abondance*. Paris, Gallimard.
- SEMPRUN J. (1994): *L'écriture ou la vie*. Paris, Gallimard.
- SEMPRUN J. (1999): p. 267, in: *Pourquoi se souvenir?* Académie Universelle des Cultures, Paris, Grasset.
- SLUZKI C. (1984): The Patient-Provider-Translator Triad: A Note for Providers. *Fam. Syst. Med.*, 2/4: 397-400.
- VIÑAR M. (1989): Violence sociale et réalité dans l'analyse, in: Puget, J. & coll.: *Violence d'état et psychanalyse*. Paris, Dunod, pp. 41-66.
- WEISS R., STUKER R. (1998): *Interprétariat et médiation culturelle dans le système de soins*, Rapport de recherche N° 11 du Forum suisse pour l'étude des migrations, Neuchâtel.

Adresse de l'auteur:

Dr Jean-Claude Métraux
Appartenances
10, rue des Terreaux
CH-1003 Lausanne